

CADRE 1 : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DES TRAVAUX A DES FINS PRIVEES

Bastogne Bertogne Fauvillers Léglise Libramont Neufchâteau Sainte Ode Vaux-Sur-Sûre

Date introduction de la demande au Service des Travaux de la commune concernée : / /

Date d'envoi de la demande à la police : / / Date réception de la demande à la police : / /

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom :

Adresse :

Tél : GSM : FAX :

Courriel :

COORDONNEES DE L'ENTREPRENEUR :

Nom :

Adresse :

Tél : GSM : FAX :

Courriel :

TRAVAUX / OCCUPATION DE VOIRIE

Adresse :

Date/heure prévue début : / /h....

Date/heure prévue fin : / /h.... ou durée en jours calendriers :

Genre de travaux : Abatage d'arbres Echafaudage
 Rénovation maison Mise en place d'un container
 Rénovation voirie, trottoirs, ... Déménagement / emménagement
 Toiture Rénovation façade
 Autre (à préciser) :

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE :

Trottoirs Avec / Sans (*) occupation de la chaussée
 Accotement Avec / Sans (*) occupation de la chaussée
 Aire de stationnement sur places
 Demi-chaussée
 Toute la chaussée (des déviations sont à prévoir en accord avec la Police)
 Autre (à préciser) :

A JOINDRE AVEC LA DEMANDE : un plan précis et lisible reprenant les noms des rues, le sens de circulation, les trottoirs, les aires de stationnement, l'espace public occupé, les déviations éventuelles, la signalisation existante et la signalisation prévue.

COORDONNEES RESPONSABLE SIGNALISATION (qui doit pouvoir être joignable 7j/7j et 24h/24h) :

Nom :

Adresse :

Tél : GSM : FAX :

Courriel :

Pour accord du service des travaux de la commune concernée

Date : / /

Nom :

Signature :

Date et signature du demandeur

.... / ... /



CADRE 1 : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DES TRAVAUX À DES FINS PRIVÉES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ce document est à annexer au document "Cadre 1 : occupation du domaine public pour des travaux à des fins privées".

TRAVAUX / OCCUPATION DE VOIRIE	
Durée prévue pour le chantier en jours ouvrables	
Occupation le week-end	OUI – NON (biffez la mention inutile)

NATURE DES TRAVAUX			
<input type="checkbox"/> Abatage d'arbre(s)	<input type="checkbox"/> Échafaudage + tunnel si forte fréquentation	<input type="checkbox"/> Rénovation maison (intérieur)	<input type="checkbox"/> Installation d'un container (en parfait état de propreté, sécurisé par des barrières HERAS recouvertes de bâches unies, solides et propres)
<input type="checkbox"/> Rénovation voirie, trottoirs...	<input type="checkbox"/> Déménagement, emménagement	<input type="checkbox"/> Toiture (rénovation/réparation)	<input type="checkbox"/> Rénovation façade
<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :			
Description précise des travaux			

À joindre avec la demande :

- un **plan précis et lisible**, idéalement des vues disponibles sur Internet (Google Maps). Celui-ci mentionnera :
 - les aires de stationnement existantes ;
 - les trottoirs ;
 - l'accotement ;
 - la chaussée ;
- un **plan de déviation** (si nécessaire).
- les **références** et la **date** d'octroi du **permis d'urbanisme**.

Une **redevance communale** est fixée pour l'occupation privative et occasionnelle à des fins commerciales ou publicitaires, à des fins de travaux aux immeubles ou à des fins de déménagement ou emménagement :

- des parties du domaine public communal où le **stationnement** des véhicules est **soumis à une taxe** ou redevance communale : **8€/emplacement/jour** ;
- des parties du domaine public communal où le **stationnement** est autorisé mais **non soumis à une taxe** ou redevance communale : **4€/emplacement/jour**.

En l'absence du nombre de jours prévus pour le chantier, le nombre de jours entre la date de début et la date de fin sera retenue pour calculer la redevance.

Un **cautionnement bancaire** peut être demandé exceptionnellement par le Collège communal en fonction de la nature de l'intervention et des lieux concernés par les travaux.

Au cas où nos services seraient amenés à constater des dégâts au niveau du domaine public après le départ de vos collaborateurs et, suite à l'état des lieux de recollement, la réparation de ces dégâts vous sera facturée sur base d'un devis d'une entreprise locale.

Attention, durant la **période estivale** (juin, juillet, août et septembre), il n'est **pas autorisé de réserver des emplacements** pour les déménagements/emménagements durant les **week-ends** en **centre-ville** (Grand'rue et rues annexes, jusqu'au rond-point Liège-Bastogne-Liège, pont de la route de Marche, rond-point rue de Wiltz, rond-point des Herdiers et carrefour de la Gare/rue de Neufchâteau).

Formulaire à renvoyer **au minimum 15 jours avant la réalisation des travaux ou de l'occupation** à l'Administration communale de Bastogne.

Courrier : rue du Vivier, 58 – B-6600 Bastogne | Mail : karine.thielen@bastogne.be